



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de l'intégration et de l'action sociale

Rathausgasse 1
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 78 11 (tél.)
+41 31 633 78 92 (fax)
info.ais.gsi@be.ch
www.be.ch/dssi

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)

Résultats et évaluation 2022

Septembre 2023

Table des matières

Synthèse

1.	Évaluation des domaines de prestations	4
1.1	Programmes collectifs et emplois individuels.....	4
1.1.1	Insertion professionnelle (IP)	4
1.1.2	Perspectives d'insertion professionnelle (PIP).....	6
1.1.3	Insertion sociale (IS)	9
1.1.4	Placement à l'essai (PE).....	12
1.2	Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels	13
1.2.1	Examen des critères d'aptitude.....	13
1.2.2	Placement.....	13
1.2.3	Suivi.....	13
1.2.4	Modules individuels	13
2.	Emplois journaliers.....	14
3.	Collaboration.....	14
4.	Résumé.....	14

Synthèse

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) a recueilli les données de pilotage des programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) par le canton de Berne en 2022. Ces données permettent de vérifier les objectifs d'effet et les critères de qualité.

En 2022, 3434 personnes ont participé aux programmes collectifs et individuels (3613 en 2021). La proportion de personnes suisses est de 55 % et celle de personnes étrangères de 45 % (contre 52 % et 47 % en 2021). Dans ce contexte, le statut des personnes de nationalité étrangère n'est pas relevé. Les femmes ont occupé 42 % des places collectives et individuelles (41 % en 2021). 12 % des personnes étaient âgées de 18 à 25 ans, alors que les plus nombreuses, soit 63 %, avaient entre 26 et 49 ans. En 2021, ces chiffres s'élevaient respectivement à 12 % et 66 %. La catégorie des 50 ans et plus, constituant 26 % des cas, a progressé par rapport à l'année précédente (22 %).

Les objectifs de 25 % en matière de taux de placement dans l'insertion professionnelle (IP) et de 18 % dans les perspectives d'insertion professionnelle (PIP) ont encore une fois été réalisés. Plus de la moitié des personnes ayant participé à un programme IP ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail. Le taux de placement dans l'IP s'est établi à 66 %, ce qui représente une progression de 1 % par rapport à l'année précédente. Dans les PIP, cette proportion a atteint plus de 30 %. En nombres absolus, 222 des 343 personnes ayant participé aux programmes IP ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail (y compris des postes à durée déterminée, contre 233 sur 356 en 2021), tandis que 353 des 1163 personnes inscrites aux programmes PIP ont pu en obtenir un (postes à durée déterminée et places d'apprentissage inclus, contre 314 sur 1142 en 2021). Les taux de placement sont restés stables ces dernières années, avec une moyenne 2022 de 29 %¹ (26 % en 2021) pour l'ensemble des programmes collectifs et individuels (IP, PIP et insertion sociale, y compris prestations de placement).

En 2022, 4161 personnes ont participé au programme du domaine de prestations Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels (4372 en 2021). En ce qui concerne les placements à l'essai (PE), 110 personnes ont participé au programme en 2022, dont 96 % étaient des hommes. Les trois objectifs d'effet définis par la DSSI pour les PE n'ont été que partiellement réalisés en 2022.

Durant l'année sous revue, 198 personnes ont pris part au programme d'emplois journaliers proposé par la section bernoise de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO Berne), soit une légère progression par rapport à l'année précédente (183 personnes). 40 283 heures de travail ont été effectuées, ce qui représente une augmentation par rapport aux 38 651 heures de 2021.

¹ Des comptages à double sont possibles (les participant-e-s pouvant aussi être pris en compte dans les prestations de placement).
POIAS : résultats et évaluation 2022

1. Évaluation des domaines de prestations

En 2022, les huit partenaires stratégiques se sont réparti un crédit d'environ 28 millions de francs pour les programmes d'occupation et d'insertion (montant brut, avant compensation des charges, y compris la contribution au programme d'emplois journaliers).

Les chiffres relatifs aux POIAS ont fait l'objet d'un formulaire de rapport détaillé rempli par tous les partenaires stratégiques et évalué par l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Le présent rapport commente les résultats de l'année 2022. Les données portent en particulier sur le profil des participantes et participants, les motifs de sortie, les taux de placement et la qualité des programmes.

Étant donné que le formulaire de rapport est revu et adapté chaque année, il n'est pas toujours possible de comparer le résultat de l'année examinée avec celui des années antérieures. Les résultats sont des nombres entiers, ce qui peut conduire à des différences d'arrondi. Seuls certains changements par rapport à l'année précédente sont évoqués.

Les POIAS sont divisés en deux domaines de prestations. Le premier correspond aux programmes collectifs et individuels, qui comprennent les produits suivants : travail et qualification visant l'insertion professionnelle (IP), stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP), insertion sociale (IS) et placements à l'essai (PE). En 2022, 3434 personnes (3613 en 2021) ont participé aux programmes collectifs et individuels (PE non compris), ce qui représente une occupation de 819 places annuelles en équivalents plein temps (959 en 2021). Ces offres sont présentées plus en détail au point 1.1. Le second domaine de prestations recouvre l'examen des critères d'aptitude, le placement, le suivi et les modules individuels. En 2022, 4161 personnes y ont participé (4372 en 2021). Le point 1.2 contient davantage d'informations à ce sujet.

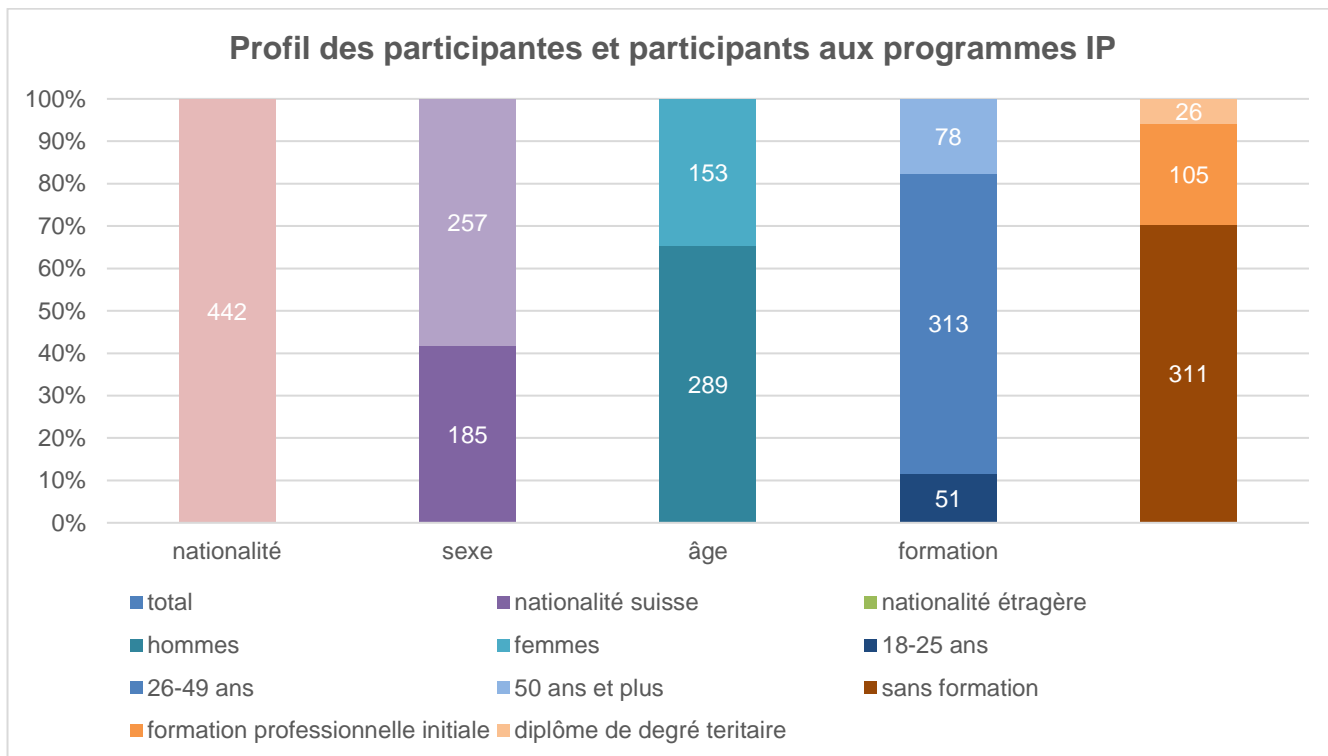
Dans le cadre des POIAS, des emplois journaliers sont en outre proposés pour tout le canton de Berne en vue de promouvoir l'insertion sociale et de fournir des possibilités de revenus. En 2022, 198 personnes ont participé à ce programme, accomplissant au total 40 283 heures de travail (183 personnes pour 38 651 heures en 2021). Ce programme, ainsi que les chiffres qui s'y rapportent pour l'année 2022, sont exposés plus en détail au point 2.

1.1 Programmes collectifs et emplois individuels

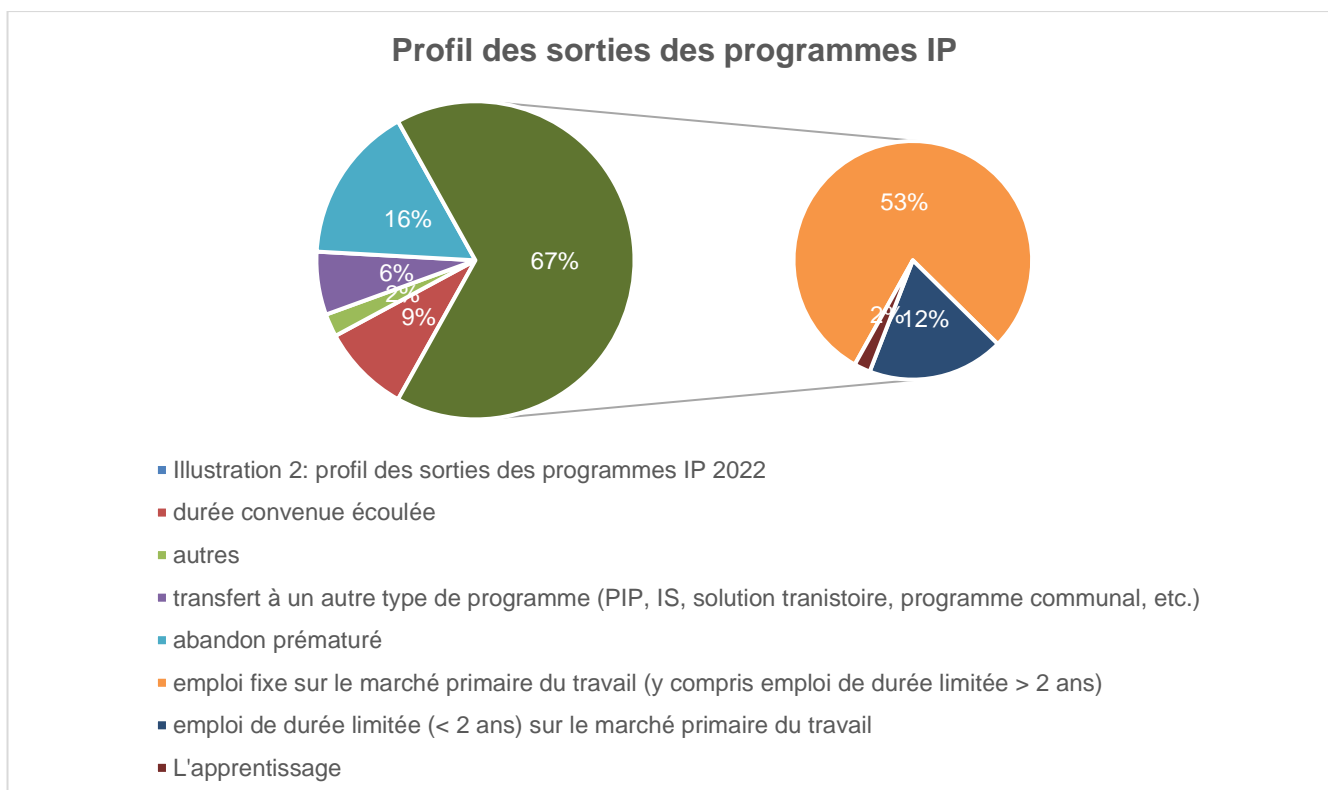
1.1.1 Insertion professionnelle (IP)

En 2022, 442 personnes ont participé aux programmes IP (478 en 2021). Voici le profil des participantes et participants :

- 42 % de nationalité suisse (46 % en 2021), 58 % de nationalité étrangère ;
- 35 % de femmes (35 % en 2021), 65 % d'hommes ;
- 70 % sans titre professionnel (67 % en 2021), 24 % avec formation professionnelle et 6 % avec diplôme tertiaire (3 % en 2021) ;
- Un peu plus de 11 % âgées de 18 à 25 ans (12 % en 2021), 71 % de 26 à 49 ans (73 % en 2021), 18 % de 50 ans ou plus (15 % en 2021).

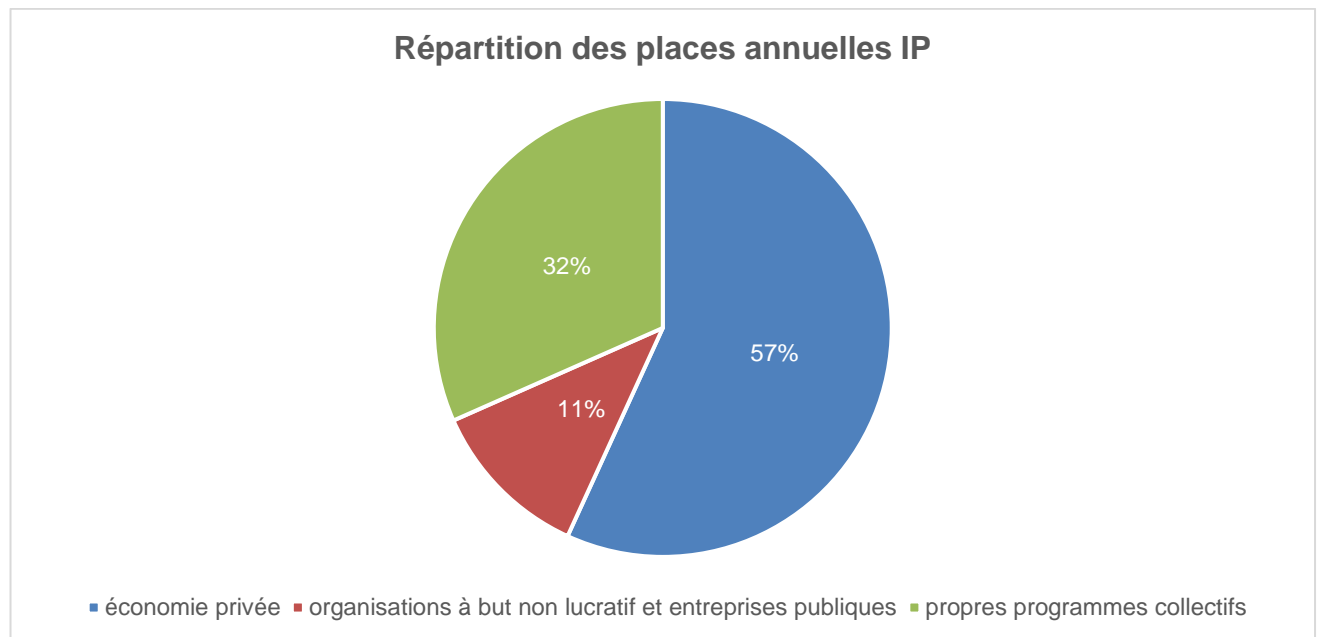


En général, la participation aux programmes est limitée à six mois, mais elle peut être prolongée jusqu'à une année. Sur les 343 personnes (soit 78 % du total) qui sont sorties du programme ou l'ont abandonné en 2022, 227 ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail. Cela équivaut à un taux de placement de 67 % (65 % en 2021), qui représente plus du double de la valeur cible fixée par la DSSI (25 %). 9 % des sorties sont dues à l'achèvement du programme et 16 % aux abandons.



Outre l'insertion professionnelle, les objectifs d'effet des programmes IP comprennent le renforcement des aptitudes personnelles et l'acquisition des connaissances linguistiques nécessaires au travail. Le taux de participation aux modules de qualification s'élevant à 89 %, la valeur cible de 80 % est atteinte.

Sur les 119,5 places annuelles IP occupées en 2022, 57 % l'étaient dans l'économie privée (51 % en 2021), 11 % dans les organisations à but non lucratif et les entreprises publiques (6 % en 2021), et 32 % dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques (43 % en 2021).



Au total, 31 078 jours de mesures d'insertion professionnelle ont été effectués dans les programmes IP (37 284 en 2021), pour une durée moyenne de 83 jours par personne participante, à un taux d'occupation moyen de 83 %.

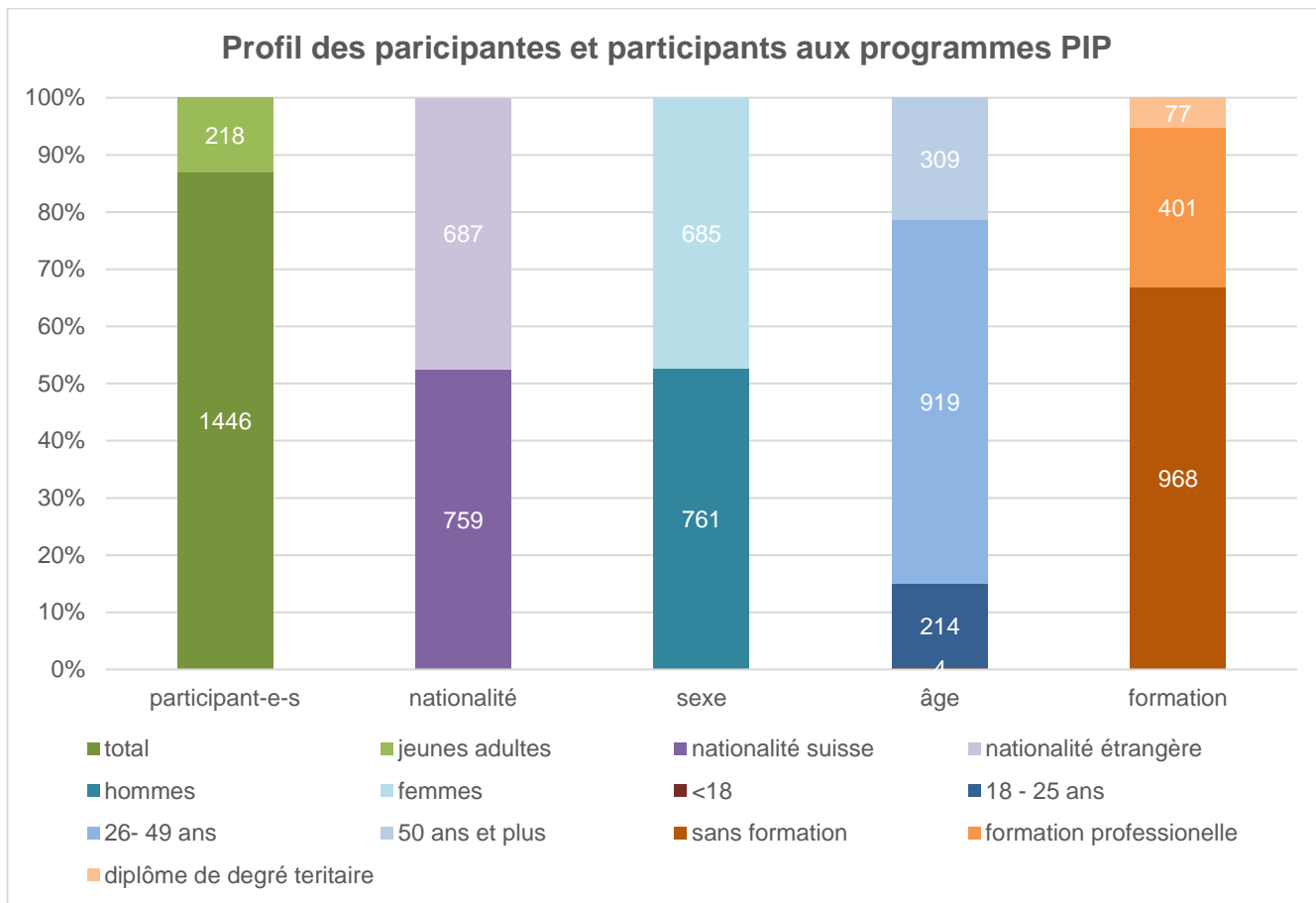
1.1.2 Perspectives d'insertion professionnelle (PIP)

La plupart des adolescentes et adolescents et des jeunes adultes sont assignés aux programmes PIP. Pour cette raison, des données supplémentaires concernant ce groupe ont été relevées.

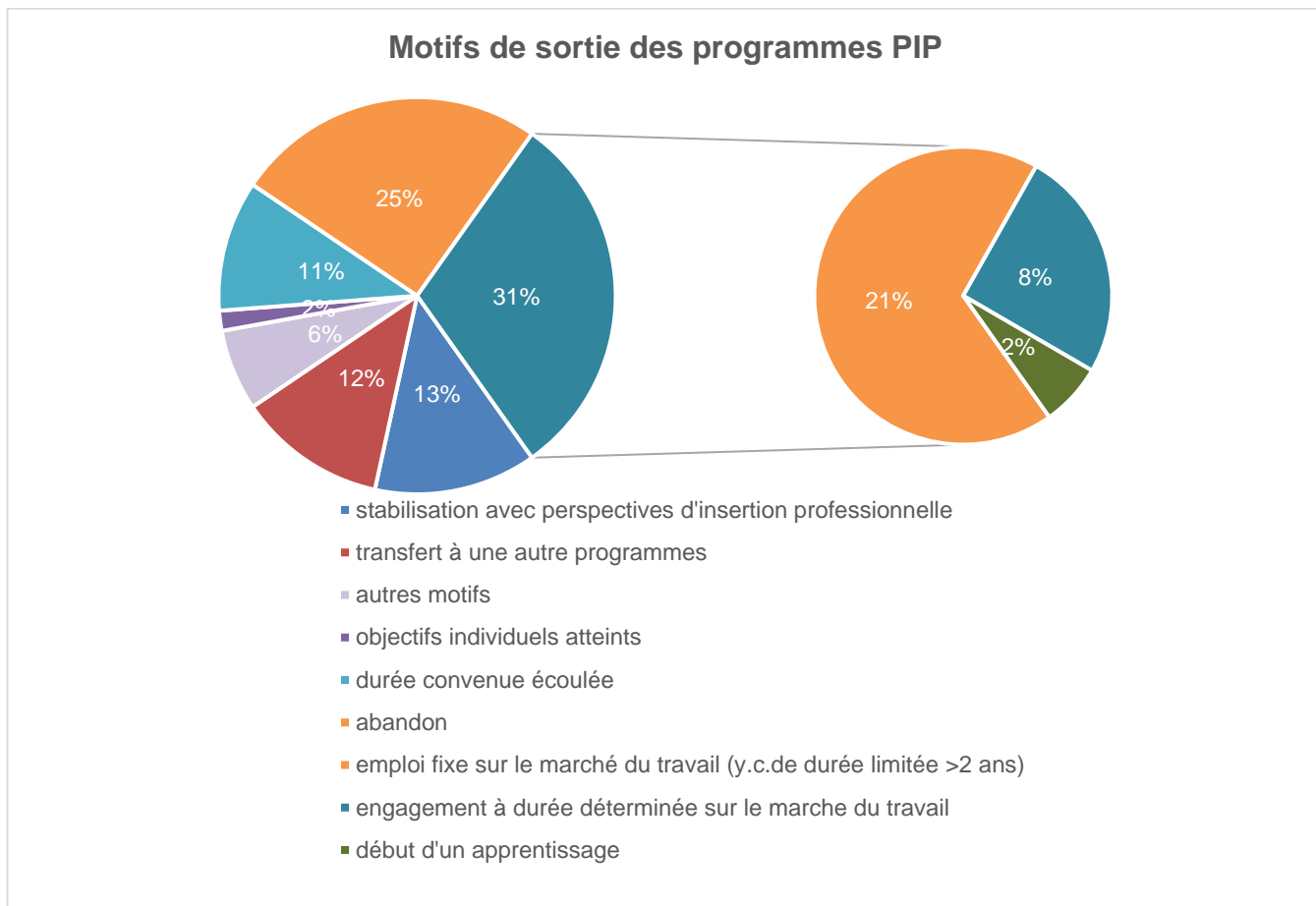
Au total, 1446 personnes (1641 en 2021) ont participé à un programme PIP en 2022, dont 988 l'ont entamé cette année-là. Le nombre d'adolescentes et adolescents et jeunes adultes s'est élevé à 218, soit 15 %. Ce groupe représentait également 15 % des nouvelles inscriptions.

Parmi l'ensemble des participantes et participants figurent

- 52 % de personnes de nationalité suisse, 48 % de nationalité étrangère ;
- 47 % de femmes, 53 % d'hommes ;
- 28 % de personnes ayant achevé une formation initiale et 5 % une formation dans le secteur tertiaire ;
- moins de 0,3 % de personnes (4 personnes) n'ayant pas encore 18 ans, 15 % de personnes âgées de 18 à 25 ans, 64 % de personnes âgées de 26 à 49 ans et 21 % de personnes ayant 50 ans ou plus.

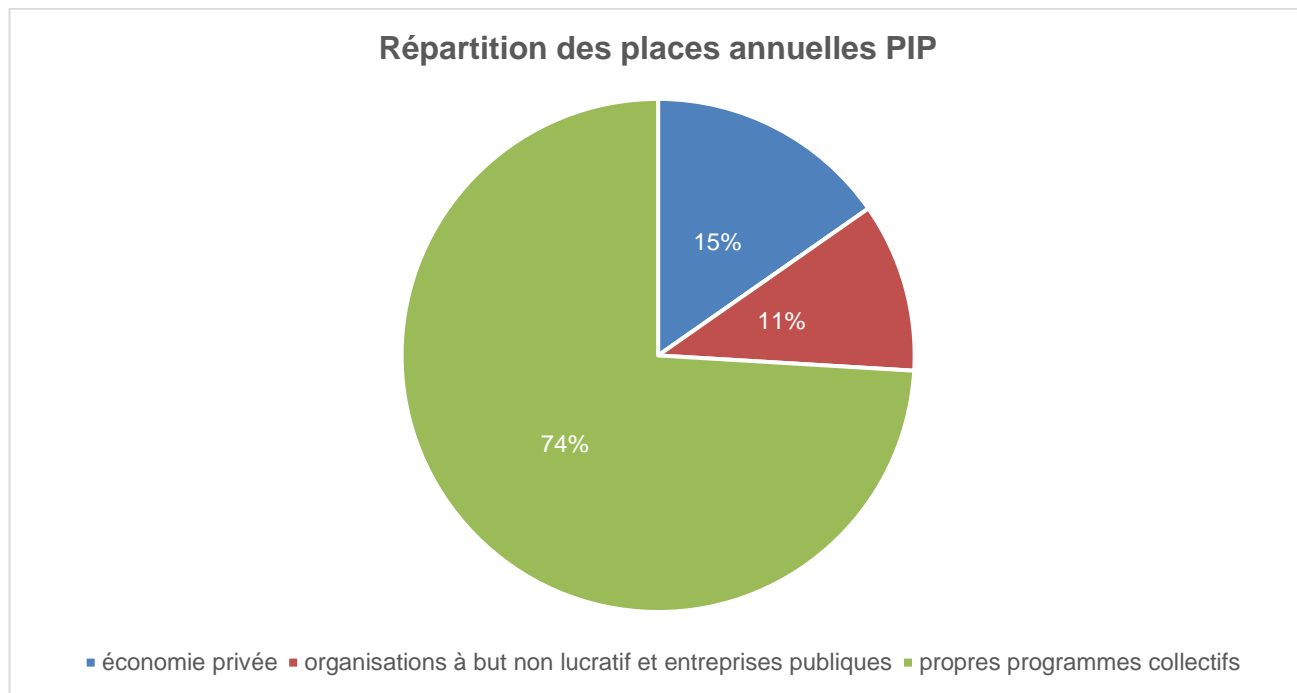


La durée de participation aux programmes PIP, limitée à six mois, peut être prolongée si nécessaire. En 2022, 1163 personnes, soit 80 % des participant-e-s et participants, ont terminé le programme. S’agissant des motifs de sortie, 30 % des personnes (27 % en 2021) ont quitté le programme parce qu’elles ont trouvé un travail (emplois à durée déterminée et apprentissages compris). La valeur cible de 18 % a donc à nouveau été dépassée. Les autres raisons de sortie sont l’abandon (dans 25 % des cas) et l’écoulement de la durée convenue (11 %).



Le taux de placement des adolescentes et adolescents et des jeunes adultes s'élève à 30 % (29 % en 2021). Près de 39 % des personnes de moins de 25 ans qui sont sorties du programme (28 % en 2021) l'ont abandonné en cours de route, 4 % l'ont quitté pour une autre raison (déménagement, maladie, etc.), 8 % ont atteint l'objectif de stabilisation avec perspective d'insertion professionnelle et 13 % ont passé dans un autre programme. Les adolescentes et adolescents et jeunes adultes restants ont réalisé les objectifs fixés ou sont parvenus au terme de la durée convenue du programme.

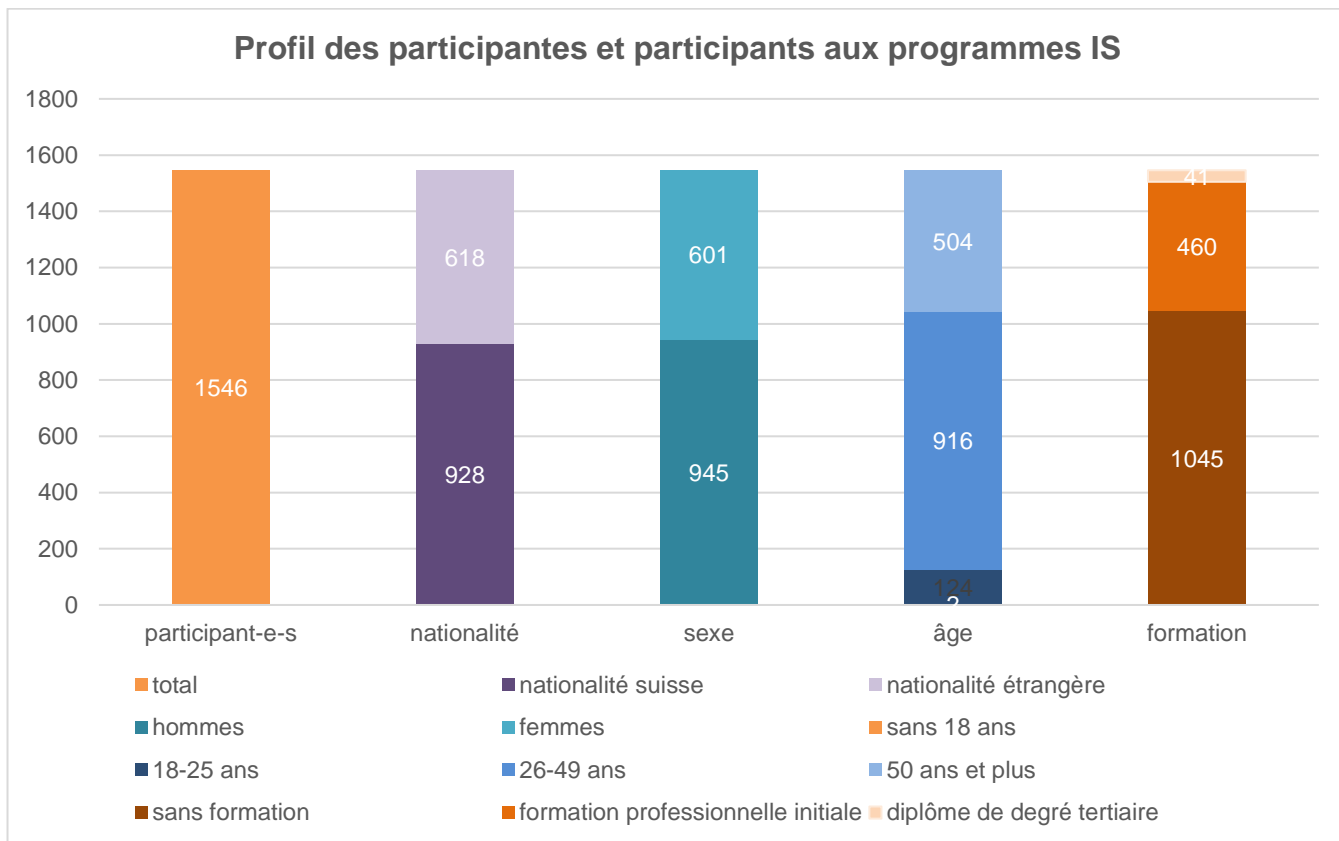
En 2022, dans les programmes PIP, 313 places annuelles ont été occupées, dont 15 % dans l'économie privée, 11 % dans les organisations à but non lucratif et les entreprises publiques et 74 % (56 % en 2021) dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques. Le taux d'occupation moyen s'est élevé à 70 % et la durée moyenne de participation à 82 jours, soit un niveau inférieur à celui des années précédentes (90 jours).



1.1.3 Insertion sociale (IS)

Au total, 1546 personnes ont participé aux programmes d'insertion sociale (1494 en 2021), dont 899 pour la première fois. La participation aux emplois de niche durables des programmes d'insertion sociale a reculé pour s'établir à 18 % (25 % en 2021). Voici le profil des participantes et participants :

- 60 % des personnes étaient de nationalité suisse et 40 % de nationalité étrangère.
- 39 % étaient des femmes et 61 % des hommes.
- 8 % des personnes étaient âgées de 18 à 25 ans, 59 % de 26 à 49 ans et 33 % de 50 ans ou plus. Deux personnes (qui ne sont pas visibles dans le diagramme suivant) avaient moins de 18 ans.
- 30 % des personnes étaient au bénéfice d'une formation professionnelle initiale, alors que 3 % possédaient un diplôme du secteur tertiaire.

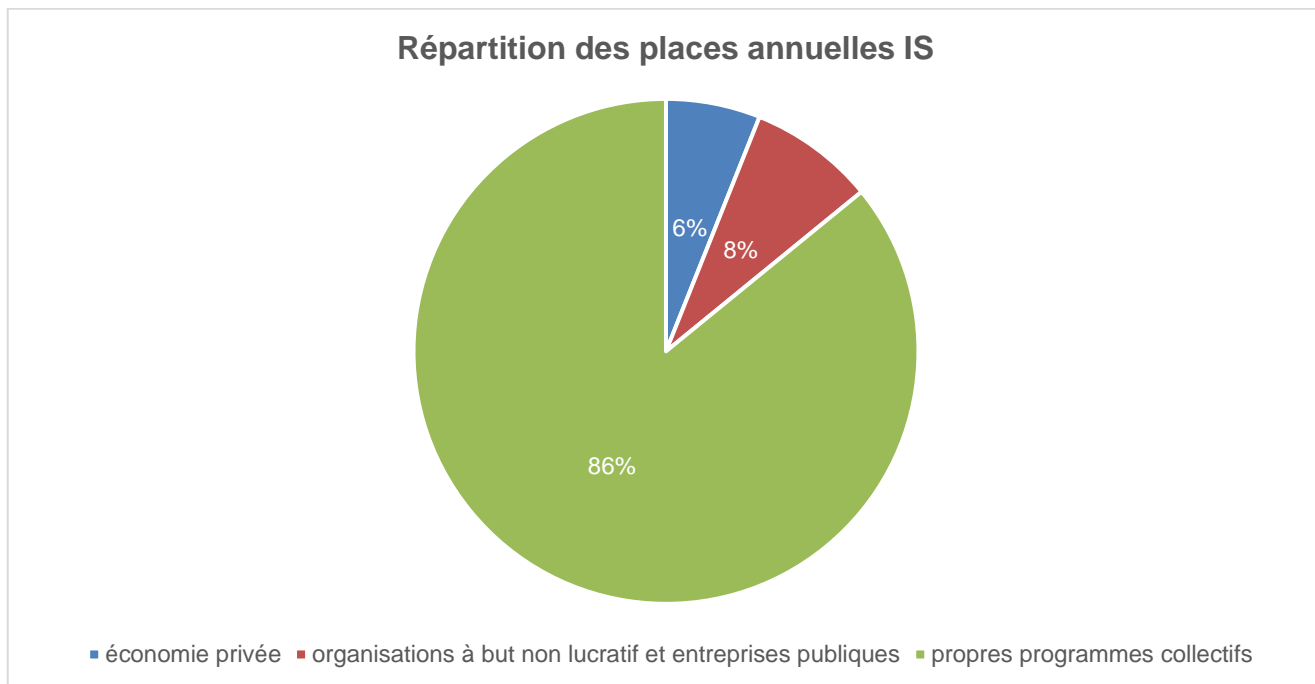


En 2022, 903 personnes (58 % du total) sont sorties du programme (64 % en 2021). 52 % d'entre elles l'ont achevé de manière régulière (61 % en 2021). Ce résultat, légèrement en deçà de l'objectif de 60 % défini par la DSSI, est lié, d'une part, au fait que les exigences sont trop élevées ou irréalistes pour ce type de programme et, d'autre part, à différents facteurs supplémentaires (retraite, décès, déménagement, etc.). Quant aux abandons, ils représentaient 32 % du total des sorties (29 % en 2021).



L'objectif de deux entretiens d'évaluation annuels par personne a été dépassé en 2022, avec trois entretiens par personne.

Sur les 386 places annuelles occupées dans les programmes d'insertion sociale (411 en 2021), 86 % l'ont été dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques, 8 % dans les entreprises à but non lucratif et les entreprises publiques et 6 % dans l'économie privée. Le taux d'occupation moyen s'est élevé à 55 % pour une durée moyenne de 116 jours par personne (126 en 2021).



1.1.4 Placement à l'essai (PE)

Les PE permettent de déterminer la volonté de collaboration, l'aptitude au travail et la motivation des bénéficiaires de l'aide sociale. Ils interviennent en cas de soupçon d'abus de l'aide sociale. Durant la mission, un salaire est versé en lieu et place de l'aide sociale. En principe, seules les personnes ayant exécuté leur mission avec succès, c'est-à-dire ayant satisfait aux exigences du contrat de travail, peuvent percevoir – ou continuer de percevoir – l'aide sociale.

183 personnes ont été inscrites pour un PE en 2022 (personnes assignées durant l'année sous revue et personnes assignées l'année précédente faisant encore partie du programme). En 2021, ce chiffre était de 7 % inférieur (170 personnes). 36 % de ces personnes (45 % en 2021) n'ont pas commencé le programme parce qu'elles avaient trouvé un emploi (12 %) ou produit un certificat médical (8 %), parce qu'elles ne se sont pas présentées (79 %) ou pour d'autres raisons (1 %). Près de 61 % étaient de nationalité suisse et 90 % étaient des hommes.

64 % de toutes les personnes inscrites en 2022 ont intégré le programme.

93 % de l'ensemble des participantes et participants (109 personnes) ont quitté le programme au terme de ses trois mois ou avant. 11 d'entre elles (10 %) ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail. 23 personnes (21 %) ont terminé le programme avec une solution de raccordement (p. ex. POIAS). 57 personnes (52 %) l'ont abandonné (certificat médical, résiliation avec effet immédiat, perte de contact). Pour 43 personnes (75 %), il s'agissait d'une coupure de contact de la part de la participante ou du participant ou d'une résiliation avec effet immédiat, ce qui a donné lieu à une suspension des prestations d'aide sociale chez 41 personnes (95 %). 18 personnes (17 %) sont sorties du programme pour d'autres motifs et sans solution pour la suite.

La partie du rapport consacrée aux PE ayant été remaniée en 2022, il n'est pas pertinent de comparer les résultats de l'année sous revue avec ceux de 2021.

1.2 Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels

1.2.1 Examen des critères d'aptitude

Les centres d'évaluation ont procédé à l'évaluation initiale obligatoire de 2318 personnes. Étant donné que les placements directs et les PE peuvent être mis en place sans évaluation initiale, le nombre d'évaluations initiales ne correspond pas nécessairement au nombre des personnes assignées dans le cadre des POIAS. Sur l'ensemble des personnes ayant fait l'objet d'une évaluation initiale, 66 % ont intégré une offre des POIAS (60 % en 2021), 3 % ont été mis sur liste d'attente (+26 % par rapport à 2021) et 18 % n'ont pas participé à une offre (11 % en 2021).

Quant à l'évaluation approfondie, 1404 personnes (1171 en 2021) en ont fait l'objet. Près de la moitié d'entre elles (49 %) étaient de nationalité suisse.

1.2.2 Placement

En 2022, 285 personnes (252 en 2021) ont été affectées au placement, dont 126 participaient en même temps à un programme IP, PIP ou IS, où elles ont été recensées.

Les 159 personnes qui ne fréquentaient aucun de ces programmes sont considérées comme pouvant être placées facilement. 53 % d'entre elles sont de nationalité suisse. Sur 137 personnes, 87 ont pu être replacées à leur sortie, dont 51 ont trouvé un emploi fixe (postes à durée déterminée de plus de deux ans inclus), 29 un poste à durée déterminée et 7 une place d'apprentissage ou de formation. En 2022, le taux de placement a donc atteint un peu plus de 63 %, dépassant à nouveau l'objectif de 18 % fixé par la DSSI.

1.2.3 Suivi

Après l'obtention d'un poste sur le marché primaire du travail, les personnes ayant participé aux programmes ainsi que leurs employeurs peuvent bénéficier d'un soutien sous forme de suivi. Au total, 228 personnes ont eu recours à cette prestation et parmi les personnes ayant quitté un programme, 139 ont conservé leur emploi. L'objectif de 70 % (pourcentage de postes conservés) fixé par la DSSI a donc été dépassé (84 %). Il n'est pas pertinent de comparer les résultats de l'année sous revue avec ceux de 2021, étant donné que le pourcentage est à présent calculé sur la base du nombre de sorties, et non plus sur le nombre de suivis comme les années précédentes.

1.2.4 Modules individuels

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne participant pas aux programmes peuvent suivre un des modules de qualification et de formation individuels liés aux programmes IP et PIP des partenaires POIAS. Au total, les personnes ne participant pas aux programmes ont effectué 11 421 heures dans des modules individuels en 2022 (8718 en 2021), ce qui représente une moyenne de 8,5 heures par personne, soit 2,5 heures supplémentaires de formation par personne (6 heures en 2021).

28 % de ces personnes ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail directement au terme de l'un de ces modules individuels, un pourcentage de nouveau en deçà du taux de 30 % fixé par la DSSI.

2. Emplois journaliers

Les emplois journaliers sont une offre souple, d'accès facile, qui permet des engagements à l'heure pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale. Ils sont proposés et coordonnés par les services de placement ETCETERA de l'OSEO Berne sur cinq sites². En 2022, 40 283 heures de travail (38 651 en 2021) ont été effectuées dans le cadre des emplois journaliers, ce qui représente une augmentation par rapport à une année 2021 encore marquée par la pandémie. La fréquentation s'est élevée à 110 % à Berne (118 % en 2021), 94 % à Langnau (89 % en 2021) et entre 50 % et 74 % pour les trois autres sites (Bienne, Langenthal et Thoune). Tous sites confondus, elle a représenté 85 % (82 % en 2021). Presque 90 % des mandats ont été réalisés pour des particuliers (89 % en 2021).

Au total, 198 personnes ont participé au programme (183 en 2021), dont près de 36 % de personnes suisses. 24 % constituaient de nouvelles inscriptions (soit 47 personnes).

3. Collaboration

Aucun changement notable par rapport aux années précédentes n'est à constater en ce qui concerne la collaboration. Tous les partenaires stratégiques entretiennent de bons contacts avec les autorités communales et les services sociaux, certains travaillant étroitement avec eux. Des rencontres ont lieu périodiquement entre les partenaires et les services sociaux. Quant aux coaches des institutions, ils collaborent avec les travailleuses sociales et travailleurs sociaux sur les cas qui les occupent. De plus, les partenaires et les autorités organisent des séances d'introduction pour assistantes sociales et assistants sociaux, des visites de programmes et des échanges réguliers.

4. Résumé

Les chiffres recensés dans le domaine des POIAS sont restés stables en 2022. Pour les partenaires stratégiques, la difficulté a à nouveau résidé en 2022 dans l'utilisation des capacités, en raison, d'une part, de la stagnation du nombre d'assignations et, d'autre part, de possibilités de placement favorables d'un point de vue conjoncturel.

Sur un total de 995 places annuelles disponibles, 819 (PE non compris) ont effectivement pu être attribuées. Cela représente un taux d'utilisation des capacités de 82 %, largement en deçà du résultat enregistré l'année précédente (96 %). En 2022, 3434 personnes au total (PE non compris, contre 3613 en 2021) ont participé aux programmes collectifs et individuels. 4161 personnes (4372 en 2021) ont recouru à une prestation du domaine Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels. Les programmes collectifs et individuels ont proposé 819 places annuelles (équivalents plein temps), dont 47 % en IS (43 % en 2021), 38 % en PIP (42 % en 2021) et 15 % en IP (15 % également en 2021).

Il a en outre été constaté que les personnes assignées disposent souvent de peu de ressources et que le travail d'insertion est donc d'autant plus intense et complexe. Il n'y a toutefois aucun recul à signaler dans la réalisation des objectifs. Les objectifs d'effet du placement (taux de placement) ont été dépassés en IP avec 66 % (valeur cible de 25 %) et en PIP avec 30 % (27 % en 2021, valeur cible de 18 %). Cela n'a cependant pas été le cas pour les offres de l'IS, qui affichent 52 % et se situent donc en dessous de la valeur cible de 60 % pour les sorties dues à l'achèvement régulier du programme. En 2021, l'objectif a été réalisé (61 %).

30 % des sorties des programmes collectifs et individuels (IP, PIP, IS) ainsi que du placement proprement dit sont liées à un placement réussi (767 personnes). En 2022, ce taux a été supérieur de 4 % à celui de l'année précédente. Toutes offres confondues, modules individuels inclus, 793 personnes ont pu obtenir

² Berne, Bienne, Langenthal, Langnau et Thoune
POIAS : résultats et évaluation 2022

un poste à durée indéterminée, 233 un poste à durée déterminée et 58 un apprentissage ou une autre place de formation.

En 2022, 165 personnes se sont vu assigner un placement à l'essai, dont 121 y ont effectivement participé. 39 personnes (41 %) ont quitté le programme de manière ordinaire après trois mois. 12 personnes en sont sorties d'un commun accord avant le terme de trois mois, dont 7 ont trouvé un emploi. 44 personnes ont interrompu leur placement, dont 66 % pour cause de comportement inadmissible.